

## Géo-natte tridimensionnelle pré-semée **VIRMAT L**

### FICHE TECHNIQUE

Géo-natte pré-semée tridimensionnelle accroche terre constituée de trois grilles en polypropylène (PP) extrudées et par la suite bi-orientées, superposées et cousues une à l'autre, et d'un bio-textile pré-semé entièrement en cellulose, complètement biodégradable, comprenant des semences pour des gazons de première qualité,, des engrais granulés pour le début des cultures et éventuels amendements de sols, assemblé dans la partie inférieure du produit sans l'aide de colles, filets, fibres ou films synthétiques.

#### Applications:

Remblais de routes, protection des pentes, berges de canaux d'irrigation et de drainage, couverture des décharges et carrières.

Le produit est fourni sur le chantier en bobines, doté du Marquage CE, accompagné des étiquettes d'identification du fabricant, du lot de production, du typologie de matériel.

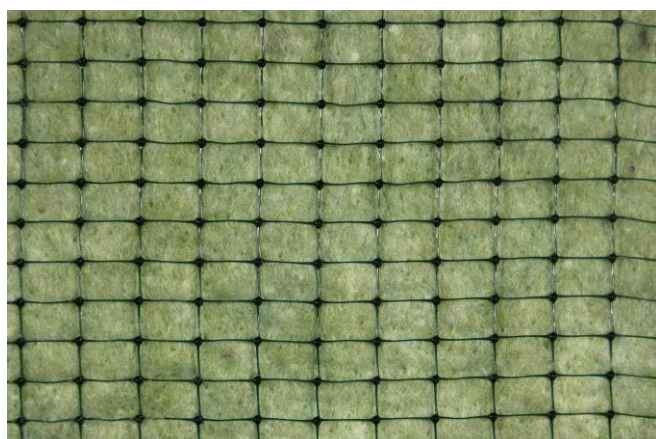
#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET DIMENSIONNELLES

<b>COMPOSITION</b>	PP (Polypropylène) – Fibres de cellulose, semences	
<b>STRUCTURE</b>	Géo-natte tridimensionnelle + Bio-textile ensemencé	
<b>COULEUR STANDARD</b>	Vert	
<b>TYPE DE MAILLES</b>	Ouvertures rectangulaires	
<b>OUVERTURE MAILLE LONGITUDINALE</b>	7 mm	
<b>OUVERTURE MAILLE TRANSVERSALE</b>	9 mm	
<b>EPAISSEUR</b>	9 mm	EN ISO 9863-1
<b>POIDS</b>	400 g/m <sup>2</sup>	EN ISO 9864
<b>POROSITE'</b>	95 %	
<b>LARGEUR BOBINE</b>	2,05 m	EN ISO 10320
<b>LUNGUEUR BOBINE</b>	50 m	EN ISO 10320
<b>DIAMÈTRE BOBINE</b>	65 cm	
<b>VOLUME BOBINE</b>	0,70 m <sup>3</sup>	
<b>POIDS BRUT BOBINE</b>	45 kg	
<b>RÉSISTANCE LONGITUDINALE À TRACTION</b>	4.5 kN/m	EN ISO 10319
<b>RÉSISTANCE TRANSVERSALE À TRACTION</b>	13.5 kN/m	EN ISO 10319
<b>ALLONGEMENT LONGITUDINAL À ÉNERVEMENT</b>	23.0 %	EN ISO 10319
<b>ALLONGEMENT TRANSVERSAL À ÉNERVEMENT</b>	23.0 %	EN ISO 10319

Toutes les valeurs peuvent être soumises à des variations de ± 4%-6%



Côté supérieur



Côté inférieure

**VIRMAT L**

### Standards-compliant

EN 13253:2016, EN 13254:2016, EN 13255:2016, EN 13257:2016, EN 13265:2016



### CONDITIONS DE STOCKAGE

**VIRMAT L**, fourni en rouleaux, doit être mouvementé en faisant attention de ne pas endommager la structure. Il doit être stocké dans un endroit sec, à l'abri de la lumière du soleil, à l'écart des matériaux inflammables et des sources de chaleur.

Une fois installé, il est conseillé de le recouvrir de terre végétale.

**VIRMAT L**, stocké au sec dans l'emballage en nylon, a une durée d'env. deux ans.

### MODALITÉS D'APPLICATION

Ajuster la surface de pose en enlevant les racines, les cailloux ou les débris et en nivelant;

poser **VIRMAT L** à une température supérieure à 5 ° et inférieure à 30;

sur les pentes, creuser une tranchée à 60 cm au delà de la crête, 30 cm de large et la même profondeur (si nécessaire, préparez une seconde tranchée au pied de la pente à couvrir);

positionner **VIRMAT L** dans la tranchée, fixer-le avec des piquets en "U" d'env. 30 cm de long, couvrir et compacter la tranchée;

dans les tranchées à la base, dans le cas de canaux, il est possible d'utiliser des pierres ou du béton.

dérouler et poser **VIRMAT L** sur toute la surface en le fixant env. tous les 1-2 m avec des piquets en forme de U pour assurer une bonne adhérence entre le sol et la géo-natte et pour s'assurer que le biotextile ensemencé est en contact stable avec le sol.

La pose devrait se faire de préférence d'amont en aval avec un chevauchement d'env. 5 cm entre chaque rouleau; en cas de pose horizontale, le long du talus, le chevauchement entre les rouleaux adjacentes doit être d'environ 10 cm et peut être réalisé en forme de "tuile", le rouleau supérieur superposé à le rouleau inférieur; dans le cas de cours d'eau, chevaucher le rouleau amont sur le rouleau aval d'env. 15 cm dans le sens de le courant d'eau;

dans le cas de surfaces très pentes, fixer **VIRMAT L** avec des piquets disposés en quinconce\* à un intervalle d'env. 1,00 m.

Recouvrir la géo-natte avec de terre végétale fin, manuellement ou avec des moyens mécaniques (faisant attention de ne pas endommager la structure);

Irriguer pendant les premiers 25 à 30 jours jusqu'à ce que le gazon soit complètement établi.

